la chute d'un astre (Lucifer) ; un emprunt littéraire à la chute d'Enlil était tout indiqué ; c'est par le même procédé que la ruine de la ville est décrite comme l'effondrement de Bel (Mardouk) et Nabou (Is. 46, 1). Il n'y a pas dans l'Ancien Testament de révélation nette sur une chute d'ange[1].

Mais les puissances célestes peuvent devenir pour l'homme une cause de chute. Charmés de leur beauté, les hommes ont pris ces créatures pour des dieux (Sag. 13, 3). La tentation est ancienne : Babylone et Canaan adoraient les astres. Les puissances célestes sont ainsi devenues pour les hommes des maîtres durs (Dt. 4, 19 ; Jer. 16, 11ss) ; mais il n'y a pas là à proprement parler une perversion des puissances célestes elles-mêmes. Les hommes en font leurs idoles ; eux seuls sont coupables et ils en portent la peine[2].

Les esprits.

Lorsque Dieu veut tromper Achab, de l'armée des cieux se détache un esprit, qui s'offre à devenir dans la bouche des prophètes esprit de mensonge (1 R. 22, 22). Pour exécuter ses volontés, Dieu utilise ses anges.

Il envoie des anges exterminateurs contre Sodome (Gen. 19, 13), contre les Égyptiens (Ex. 12, 23 ; Ps. 78, 49), contre Sennachérib (Is. 37, 36), même contre son peuple (2 Sam. 24, 16s). Plus tard la Sagesse appelle « exterminateur » la plaie qui frappa au désert les Hébreux révoltés (Sag. 18, 25 ; cf. Nb. 17, 13ss) ; et le nom d'Asmodée (Tob. 3, 8) pourrait venir de l'araméen *achmed*, exterminer. Mais une mission vengeresse ne suppose pas nécessairement un agent mauvais lui-même ; la Parole de Dieu en personne peut s'en charger (Sag. 18, 15).

Plus étonnants sont les esprits tentateurs : esprit de jalousie (Nb. 5, 14), de malveillance (1 Sam. 18, 10), de discorde (Jug. 9, 23), de mensonge (1 R. 22, 22), de fornication (Os. 4, 12 ; 5, 4). Cependant c'est envoyés de Dieu qu'ils assaillent Saül, Abimélech et les Sichémites, aussi bien que les prophètes d'Achab. Ces faits sont très anciens et, il faut se souvenir qu'alors David n'eût pas été étonné que Iahvé en personne excitât contre lui le mauvais vouloir de Saül (1 Sam. 26, 19) ; lui-même ne fut-il pas excité

1. Les apocryphes se chargeront de combler cette lacune à grand renfort d'imagination.
2. Saint Paul voit juifs et gentils soumis aux puissances astrales. Associant d'une certaine façon la loi mosaïque aux observances païennes, il étend aux juifs infidèles ce que Dt. disait des nations. Mais Principautés et Puissances ne sont pas pour autant mauvaises, pas plus que la Loi.